

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135, allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

23, place de la Mairie
82140 Saint-Antonin-Noble-Val
05 63 30 60 23
s.cazetdanne@info82.com
<https://www.saint-antonin-noble-val.fr>

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE PUGET

Camp Mourtiès
81140 Saint-Michel-de-Vax
06 79 64 40 74
contact@orguesaintantonin.fr
<https://orguesaintantonin.fr/>



FONDATION



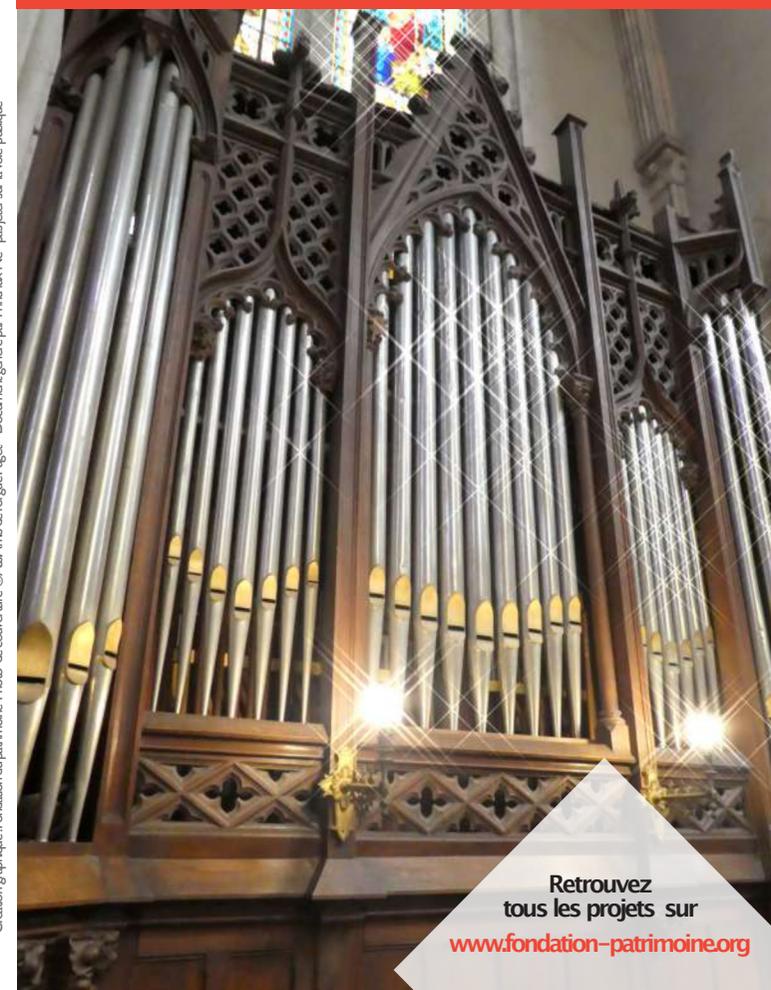
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'ORGUE PUGET DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANTONIN (82)

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'ORGUE PUGET DE SAINT-ANTONIN (82)

◆◆ LE PROJET

L'église de Saint-Antonin-Noble-Val possède un orgue de chœur Puget remarquable. Cet orgue, seul patrimoine de son genre sur le territoire de la communauté de communes, est dans un état plus que préoccupant. Aujourd'hui, venez redonner vie à cet instrument, rendons-lui sa dignité en le faisant sonner à nouveau. Son chant rappellera la mémoire de ces grands facteurs d'orgue, les Puget, qui, par les liens privilégiés qu'ils ont eus avec la ville, font partie de son histoire.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construit par la maison Puget en 1887 pour l'Exposition Internationale de Toulouse où il reçut le diplôme d'honneur, l'instrument est arrivé à Saint-Antonin sept ans plus tard et inauguré la même année. La famille Puget, dynastie de facteurs d'orgues pendant plus d'un siècle, possède encore une maison familiale dans la cité. Maurice Puget entretint l'orgue jusqu'à la fin de l'existence de la manufacture. Les restaurations des années 1970 l'ont profondément transformé, la "voix humaine" a disparu et la boîte expressive a été supprimée, mais il reste le buffet de style néogothique. Aujourd'hui, ce patrimoine bien affaibli menace de s'effondrer du fait d'une estrade très abîmée.

◆◆ LA MOBILISATION

Le projet de restauration, porté conjointement par la mairie de Saint-Antonin et l'association des "Amis de l'orgue Puget", permettra de poursuivre et de développer la vie culturelle de la commune.

ADOPTEZ UN TUYAU

À titre d'exemple...

Je désire parrainer : ... tuyaux de 2 pieds x 20 € = ... €
 ... tuyaux de 4 pieds x 50 € = ... €
 ... tuyaux de 8 pieds x 100 € = ... €
 ... tuyaux de 16 pieds x 500 € = ... €
 Soit un total de ... tuyaux = ... €

Chacun est libre de son choix selon ses moyens, selon ses désirs.

En remerciement, une plaque sera posée près de l'orgue avec votre nom

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux. Sincères remerciements.

Montant des travaux	273 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Avril 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'ORGUE PUGET DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANTONIN (82)

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/77576

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'ORGUE PUGET DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANTONIN (82)

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Ass. amis de l'orgue Puget